## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 17 septembre 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à vingt heures trente, Département du Lot et Garonne Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement

convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de

Nombre de membres en exercice :

ses séances.

14 Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Nombre de membres Présents: Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Michel Présents: 12 Éric FORESTIER, Dominique SAVARIAUD, Antoine Excusés: 2 ZANOTTO, Ulysse SUC et Christian MICHELET; Mmes Laurence Pouvoirs: 2 TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE, Delphine SCHWARTZ et Françoise Votants: 14

JORREY.

Absents: 0 Excusés: Mesdames Estelle ASPART et Laure BRAQUEHAIS.

Pouvoirs: Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian

Date de la convocation: MICHELET: Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE.

Le 11 septembre 2024 Absent:

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet: Avenants n°3 – travaux supplémentaires - MAPA « Extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes ».

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les avenants n°3 aux actes d'engagement du marché public dénommé : « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes », situé 262 rue du bourg, qui ont pour objet de faire apparaître les modifications en plus-values apportées au marché de base telles que détaillées ci-après :

Lot	Dénomination de l'entreprise	Marché initial	Avenants n°3 travaux H.T	Nouveau Marché montant H.T
1	S.A.S.U TONNEINS MACONNERIE	36 674.14 €	12 410.00 €	53 544.14 €
9	ETS DUPLAN	20 717.80 €	1 375.73 €	18 699.45 €
8	S.A.S CUISINE PROFESSIONNELLE	16 128.55 €	66.00 €	20 714.07 €
TOTAL MARCHE H.T		147 585.01 €	13 851.73 €	167 022.18 €
T.V.A 20.00%		29 517.00 €	2 770.35 €	33 404.44 €
TOTAL T.T.C		177 102.01 €	16 622.08 €	200 426.62 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE et VALIDE les modifications apportées au marché de base du marché public - « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes » telles que détaillées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer les avenants n°3 aux actes d'engagement (annexés à la présente délibération) pour les entreprises S.A.S.U TONNEINS MACONNERIE, ETS DUPLAN et S.A.S. CUISINE PROFESSIONNELLE.

Adopté à 12 voix pour ; 2 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures, Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le : Publiée le 19.09.2024

Le Maire Daniel, ORDENEUVE La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES